

**La demande d'aménagement concerne l'article 11 de l'arrêté du 02 septembre 2014 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2410 (installation où l'on travaille le bois ou matériaux combustibles analogues) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement**

## **Section 2 : Dispositions constructives (Articles 11 à 15)**

### **Article 11**

I. - Les locaux de structure fermée présentent les caractéristiques de réaction et de résistance au feu minimales suivantes :

Ouvrages :

- murs extérieurs porteurs ou systèmes poteaux-poutres : R 60 ;
- murs séparatifs intérieurs : EI 60 ;
- planchers/sol : REI 60 ;
- portes et fermetures : EI 60 ;
- toitures et couvertures de toiture : BROOF (t3) ;

Cantonnement : DH 60 ;

Eclairage naturel : classe d0.

Les autres locaux et bâtiments présentent les caractéristiques de réaction et de résistance au feu minimales suivantes :

Ouvrages :

- murs extérieurs : R 30 ;
- murs séparatifs : EI 30 ;
- planchers/sol : REI 30 ;
- portes et fermetures : EI 30 ;

Toitures et couvertures de toiture : BROOF (t3) ;

Eclairage naturel : classe d0.

Les ouvertures effectuées dans les éléments séparatifs (passage de gaines et canalisations, de convoyeurs) sont munies de dispositifs assurant un degré coupe-feu équivalent à celui exigé pour ces éléments séparatifs.

La surface des mezzanines occupe au maximum 50 % de la surface du niveau au sol de l'atelier.

Les justificatifs attestant des propriétés de résistance au feu sont conservés et tenus à la disposition de l'inspection des installations classées.

La ligne est installée sur une friche industrielle réhabilitée. Cette friche a été réhabilitée par des financements de la région et de l'Europe sous la responsabilité de la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône.

La ligne de production est implantée dans l'un des deux bâtiments historiques du site réhabilité, dont les éléments constitutifs sont :

- Charpente métallique d'origine
- Sous-bassement en béton d'origine
- Bardage vertical rénové en acier avec isolation en laine de verre A1 + habillage en panneaux translucides en polycarbonate B-S1,d0 (murs considérés comme non porteurs)

- Couverture rénovée en panneaux supports acier A1 et isolation laine de roche A1 + membrane PVC Broof (t3)
- 3 Portes sectionnelles neuves métalliques et 3 portes métalliques isolantes à 1 vantail ouvrant



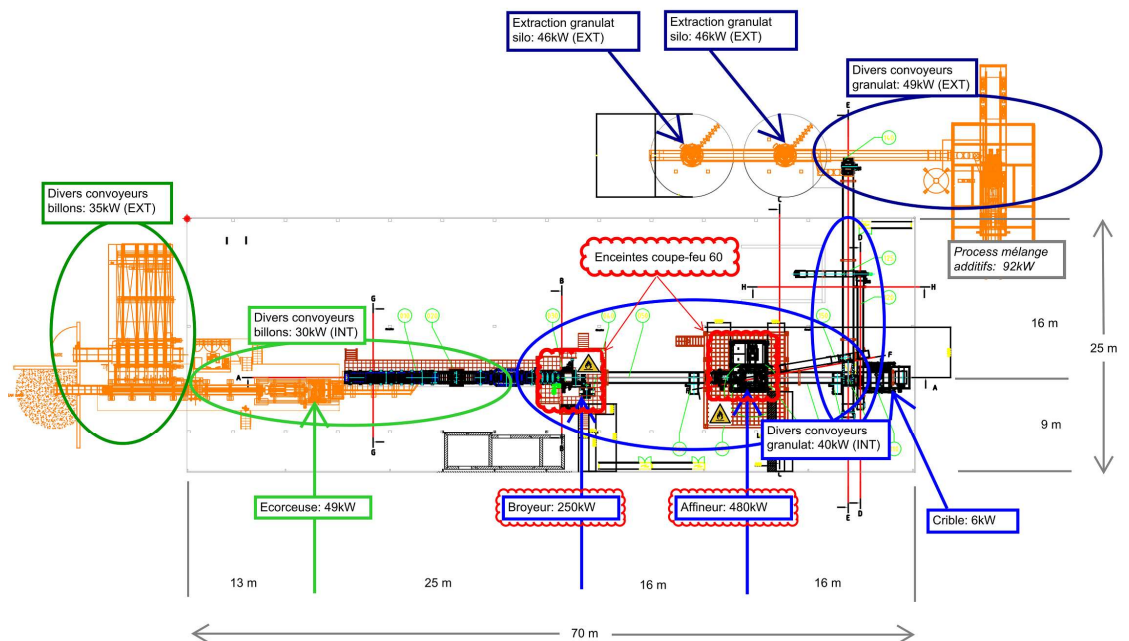
Nous avons donc fait réaliser un devis pour le flocage de l'ensemble de la charpente métallique pour un montant de 178 600 € HT. Ce coût est trop important pour être pris en charge car il nous mettrait dans une grande difficulté financière.

Les éléments constitutifs du bâtiment n'ayant pas toutes les caractéristiques requises par le présent arrêté, nous sollicitons un aménagement de ces prescriptions selon l'analyse des risques incendie ci-après :

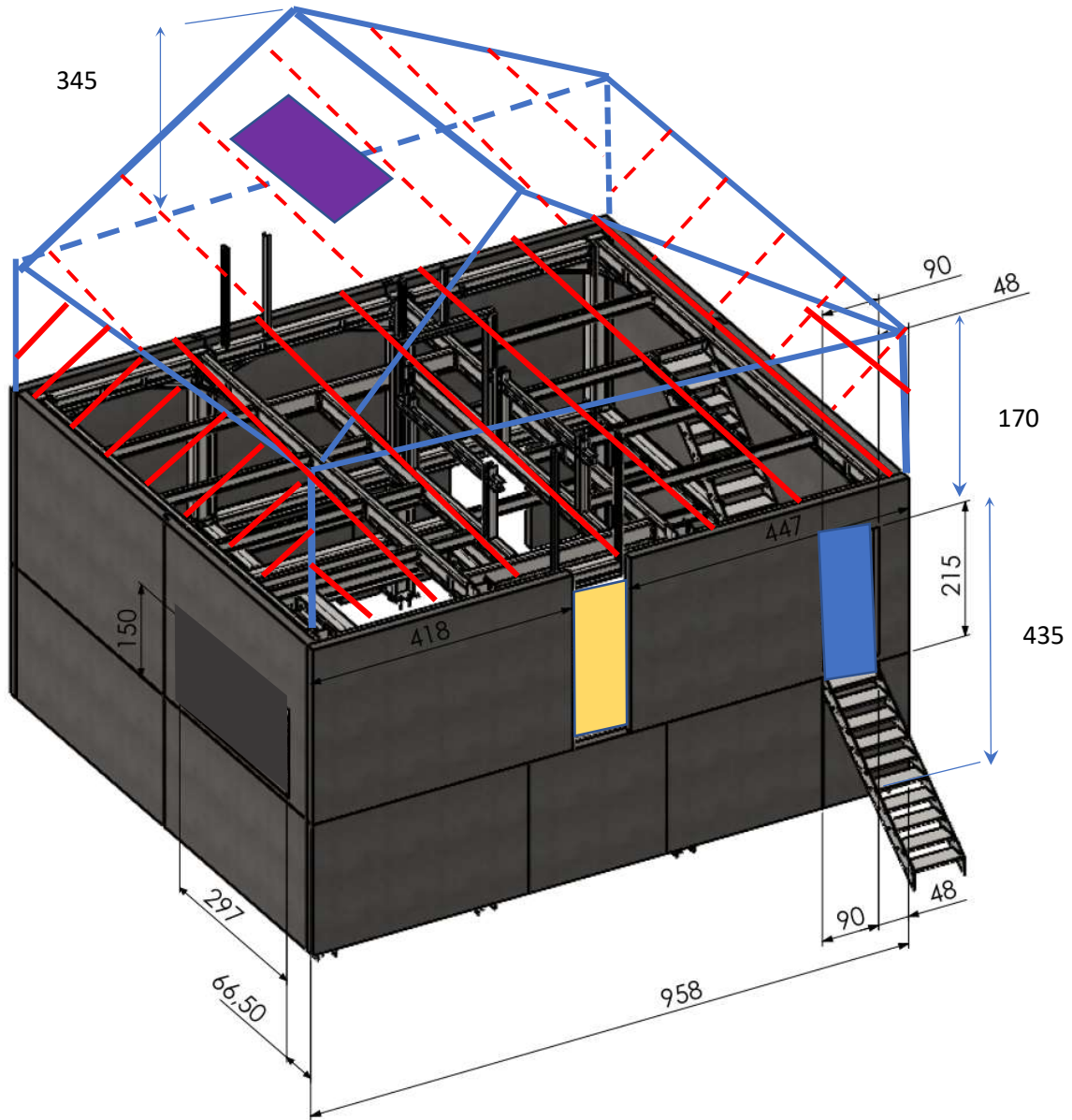
Etape - Caractéristiques	Moyens de Prévention					Actions à mettre en œuvre				
		Gravité	Occurrence	Détection	Indice de risque		Gravité	Occurrence	Détection	Indice de risque résiduel
Convoyage des billons de bois et écorceuse - Puissance nécessaire <50kW	Le bois traité aura un pourcentage d'humidité élevé  Le procédé ne crée pas d'échauffement  Surveillance permanente et caméras de surveillance	7	2	1	14					
Broyeur - Puissance nécessaire de 250kW	Echauffement du bois et quelques émissions de poussières (très peu, compte tenu de la teneur d'humidité élevée du bois)  Système de détection d'échauffement  Surveillance permanente et caméras de surveillance	7	5	1	35	Création d'une enceinte coupe-feu 1h autour du broyeur (plan ci-dessous)	7	2	1	14

Etape - Risque	Moyens de Prévention	Gravité	Occurrence	Détection	Indice de risque	Actions à mettre en œuvre	Gravité	Occurrence	Détection	Indice de risque résiduel
Affineur - Puissance nécessaire de 250kW	Echauffement du bois et quelques émissions de poussières (très peu, compte tenu de la teneur d'humidité élevée du bois)  Système de détection d'échauffement  Surveillance permanente et caméras de surveillance	7	5	1	35	Création d'une enceinte coupe-feu 1h autour de l'affineur (plan ci-dessous)	7	2	1	14
Convoyage du granulat	Convoyage mécanique sur bandes transporteuses, absence d'aspiration, les puissances nécessaires sont inférieures à 50kW	7	1	1	7					
Bâtiment	Absence de stockage dans le bâtiment de matières combustibles ou dangereuses  Le bâtiment n'abrite que cette ligne et la cabine de pilotage  Vidage de la ligne lors des arrêts	7	1	3	21					

Plan de l'installation et de la distribution des puissances :



## Plan de l'Enceinte affineur



### Description de l'enceinte :

Les murs (en gris) de hauteur d'environ 4mètres composant les enceintes seront réalisés en panneaux Timberoc classé REI120 en 15 cm. Nous avons créé des murs de 20cm afin d'obtenir une meilleure absorption acoustique rendant les murs encore plus performants au niveau résistance au feu.

Les parties hautes (hachures rouges) seront réalisées en Cloison PRÉGYMÉTAL D72/48 FLAM - EI60.

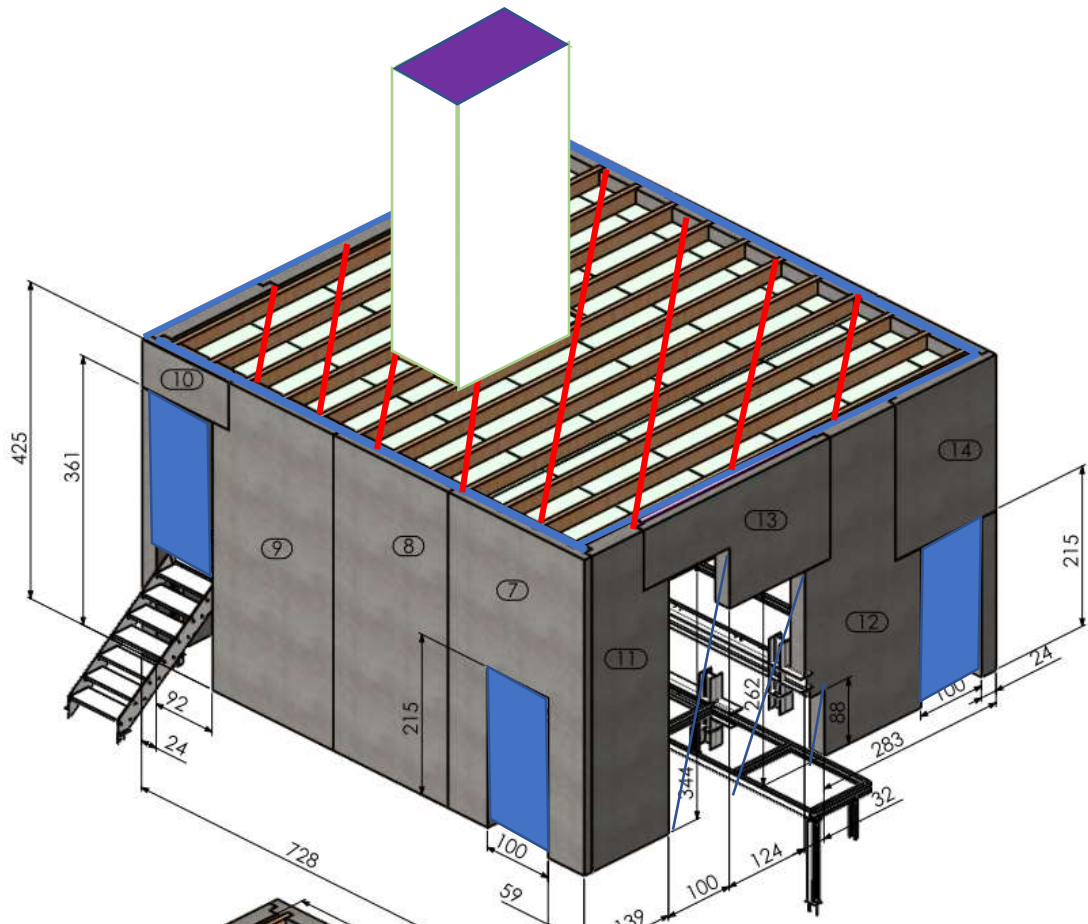
Les portes : en bleu seront classées EI60

Un exutoire de fumée sera créé de surface  $1,57\text{m}^2$  (en violet), la surface intérieure de l'enceinte étant de :  $9,18\text{m} \times 8,02\text{m} = 73,62\text{m}^2$ , l'exutoire représentera une surface utile de 2,2% par rapport à la surface au sol de l'enceinte.

La toiture est classée BROOF (t3) grâce à l'utilisation de produit SOPRAPHIX UNILAY AR FE.

Les passages de convoyeurs (en orange) sont comblés sur leur pourtour en cloison PREGYMETAL D72/48 FLAM - EI60. Les interstices seront traités par mousse polyuréthane coupe-feu 60 min mini pour les largeurs < à 40mm ou par projection par flocage.

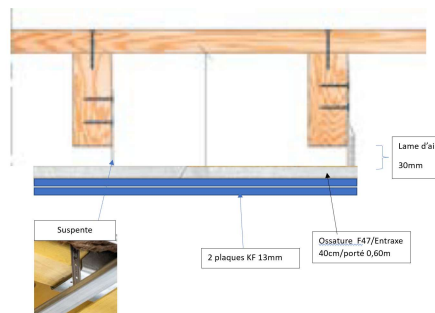
## Plan de l'Enceinte broyeur



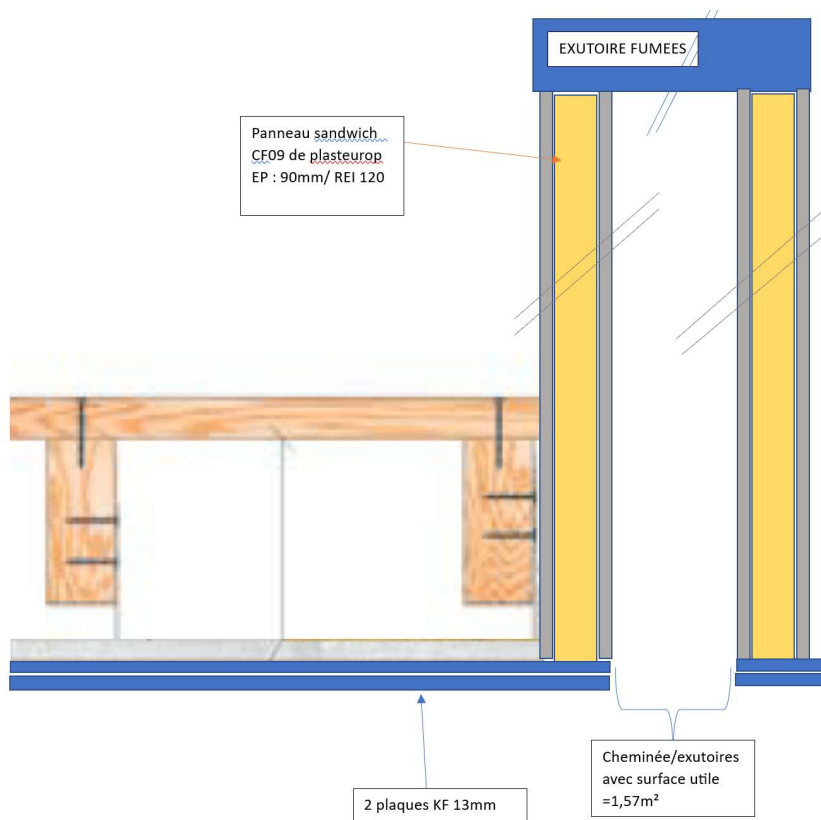
### Description de l'enceinte :

Les murs composant les enceintes sont réalisés en panneaux Timberoc classé REI120 en 15 cm. Nous avons créé des murs de 20 cm afin d'obtenir une meilleure absorption acoustique rendant les murs encore plus performants au niveau résistance au feu.

Les plafonds seront recouverts de 2 plaques BA13 type KF conformément à l'avis technique CSTB RS20-045/A afin d'obtenir un plafond REI60.



Un conduit en cheminée R60 sera créé jusqu'à l'exutoire de fumée. Il sera composé de panneau sandwich CF09 de Plasteurop (EP : 90mm/REI 120)



L'exutoire de fumée aura pour dimension 1,57m<sup>2</sup>, la surface intérieure de l'enceinte étant de : 6,88m x 6,38m = 43,89m<sup>2</sup>, l'exutoire représentera une surface utile de 3,6% par rapport à la surface au sol de l'enceinte.

Les portes en bleu seront classées EI60.

Les passages de convoyeurs (en orange) sont comblés sur leur pourtour en cloison PREGYMETAL D72/48 FLAM - EI60.

Les interstices seront traités par mousse polyuréthane coupe-feu 60 min mini pour les largeurs < à 40mm ou par projection par flocage.

**En conclusion :** Considérant que le risque de départ de feu est principalement situé au niveau des équipements broyeur et affineur, nous proposons le confinement de ces deux matériels grâce à une enceinte coupe-feu 1h.

Concernant un départ de feu pouvant survenir à partir d'autres installations qui sont en dehors de cette enceinte (moteurs des convoyeurs,), nos moteurs sont tous équipés de sondes qui en cas d'échauffement anormal arrêtent les moteurs, et mettent en défaut la ligne de production. Un défaut est alors signalé sur la supervision de la ligne.



Critères de notation :

**Calcul de l'Indice de Risque = Gravité \* Occurrence \* Détection**

Gravité

Nous avons considéré que le risque incendie avait une potentielle gravité élevée car en cas d'incendie l'intégrité du bâtiment pourrait être impacté.

Elle n'est par contre pas maximale, les abords du bâtiment étant protégés (absence de bâtiments tiers à proximité, surface extérieure goudronnée, stockage de bois à plus de 6 mètres en protection des vents dominants)

7

Occurrence

1 Très exceptionnel

3 Exceptionnel

7 Peu fréquent

10 Fréquent

Détection

1 Evènement décelable immédiatement

3 Signes annonciateurs forts

7 Signes annonciateurs limités

10 Totalement imprévisible

**Si IR>30 Risque élevé : Nécessité d'actions supplémentaires**